Collectif Renard 63

Argumentaire scientifique

Le renard, un allié à préserver

© Charles Lemarchand

Le renard est actuellement classé, sur l'ensemble des communes du département du Puy-de-Dôme, parmi les « Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts ».
Cela signifie qu'il est considéré comme nuisible pour les activités humaines et que sa régulation, par destruction, est autorisée toute l'année par le biais de la chasse, du piégeage et du déterrage.

Il existe pourtant certaines incohérences entre la réglementation appliquée et les bénéfices que le renard nous apporte, grâce à son rôle de prédateur de micromammifères. Ce faisant, le renard permet, d'une part, de limiter la prolifération de parasites comme la tique qui transmet la maladie de Lyme et, d'autre part, de participer à stabiliser les populations de Campagnols terrestres, devenant ainsi un auxiliaire précieux pour les agriculteurs. Le renard est donc notre allié puisqu'il participe à la régulation naturelle des populations animales, assurant ainsi le maintien de l'équilibre des écosystèmes tout en aidant à préserver notre santé et nos activités notamment agricoles. Il paraît donc nécessaire de changer la réglementation tout en restaurant une image plus positive du renard.

© Christian Bouchardy

Un allié pour l'agriculture

La lutte contre le Campagnol terrestre (ou rat taupier) constitue une inquiétude majeure pour les agriculteurs du Massif central. En effet, ce rongeur fouisseur se développe selon des cycles de pullulation pouvant atteindre 500, parfois plus de 1 000 individus par hectare qui dégradent les prairies en consommant les végétaux et en formant des amas de terre. Cela cause d'importantes pertes entraînant des difficultés financières pour les agriculteurs ainsi que des problématiques sanitaires pour les animaux et leurs éleveurs.

© Coralya Vullion

La lutte « raisonnée » contre le Campagnol terrestre repose sur différentes pratiques, notamment celle consistant à favoriser la présence de ses prédateurs naturels. Un renard consomme plusieurs milliers de campagnols par an et participe ainsi activement, avec d'autres prédateurs, à la régulation des populations. Il est donc conseillé aux agriculteurs de mettre en place des mesures pour rendre le milieu plus accueillant et favoriser l'action des prédateurs. Les renards sont ainsi un atout pour les agriculteurs puisque leur présence, associée à d'autres pratiques, permet de lutter efficacement contre le ravageur tant redouté.

© Christian Bouchardy

Un allié pour notre santé

Longtemps accusé de transmettre la rage, le renard n'est aujourd'hui plus en cause puisque le dernier cas de rage vulpine date des années 2000, marquant l'éradication de cette maladie. Bien que, comme tous les êtres vivants, il transmette occasionnellement certaines maladies, nous savons aujourd'hui que ce canidé permet au contraire de limiter la transmission de certaines d'entre elles.

Par exemple, la Maladie de Lyme est transmise à l'Homme lorsqu'il est piqué par une tique infectée par une bactérie. Ce parasite bénéficie de trois hôtes au cours de sa vie : la larve de tique est hébergée par les petits mammifères tels que les campagnols ou les mulots puis, la nymphe et l'adulte trouveront refuge sur des animaux de plus grande taille tels que les grands herbivores ou l'Homme.

© Christian Amblardy

La prédation des micromammifères par le renard influence donc directement la transmission de cette bactérie : on parle d'un « effet cascade » car l'abondance des prédateurs implique une diminution du nombre d'hôtes pour le stade larvaire des tiques qui sont alors moins nombreuses et donc moins infectées.

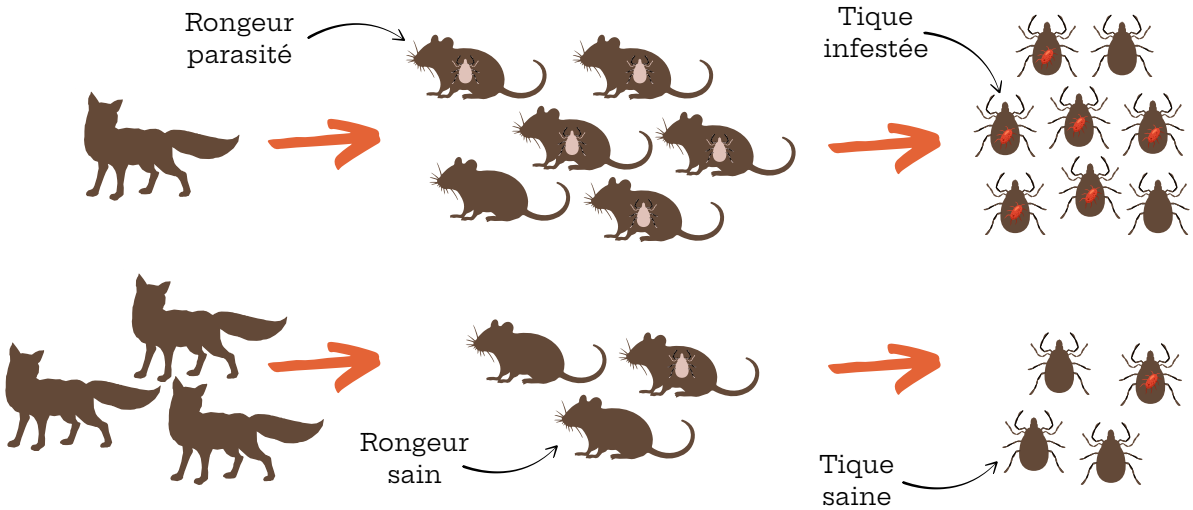

Le renard joue ainsi un rôle de régulateur au sein des écosystèmes et a un impact positif en limitant le développement de cette maladie qui touche chaque année en France plusieurs milliers de personnes.

Un allié pour la biodiversité

Le renard régule les populations de rongeurs par le prélèvement des animaux malades ou des individus les plus faibles. Ce prédateur limite ainsi la transmission de pathogènes en favorisant la survie des animaux les plus résistants ; c'est le principe de la sélection naturelle.

© Christian Amblard

La population de renards, quant à elle, s'équilibre en fonction de la ressource alimentaire disponible localement. En effet, plus la quantité de nourriture à disposition des renards est importante, plus ils pourront se reproduire, ce qui aura pour effet d'augmenter la population, et inversement. De plus, l'apparition de maladies au sein de la population vulpine permet la sélection des individus les plus résistants. Ainsi, 80% des renardeaux n'atteignent pas l'âge adulte. C'est l'ensemble de ces deux processus qui permet de maintenir des populations stables, c'est ce qu'on appelle l'auto-régulation.

Les renards, comme tous les prédateurs naturels, participent au maintien de l'équilibre des écosystèmes, souvent mis à mal par les activités humaines. A savoir que dans le Puy-de-Dôme environ 9000 renards sont tués chaque année, auxquels s'ajoutent les individus impactés par la circulation routière et autres activités anthropiques.
Chaque renard prélevé, c'est une place libérée sur le territoire, qui sera rapidement occupée par un nouvel individu. Par ailleurs, il a été prouvé que la régulation des renards ne permet pas de réduire le risque de transmission des agents pathogènes. Ainsi, la pression de régulation exercée toute l'année sur cet espèce est inutile et nous prive des nombreux bénéfices qu'elle nous offre.

© Olivier Graphie

Bibliographie :

collectif-renard-63.org
contact@collectif-renard-63.org